

## Le 3 février 2020

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le troisième jour de février 2020 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents la conseillère et conseillers : Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La Conseillère Carole Dansereau est absente.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

6 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

**12-20**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

**13-20**

### **Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée extraordinaire pour l'adoption du budget 2020, de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 et de l'assemblée ordinaire du 13 janvier 2020**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que les procès verbaux des assemblées extraordinaires du 16 décembre 2019 et de l'assemblée ordinaire du 13 janvier 2020, soient adoptés tel que rédigés.

**\*ADOPTÉ\***

La première période de questions est ouverte à 19h34.

**14-20**

### **Appui au Projet de revitalisation de Saint-Armand (secteur Phillipsburg)**

Considérant la demande de subvention, de la Municipalité de Saint-Armand, au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour la revitalisation du secteur du quai de Phillipsburg;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU d'appuyer la demande de subvention de la Municipalité de Saint-Armand au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour la revitalisation du secteur du quai de Phillipsburg.

Que la directrice générale achemine une lettre d'appui à la Municipalité de St-Armand.

**\*ADOPTÉ\***

*La directrice générale dépose le rapport financier mensuel de janvier 2020.*

*La directrice générale dépose la liste des contrats de plus de 2000\$ dont le total dépasse 25 000\$ pour 2019.*

15-20

**Comptes à payer**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Élus	2 272,63
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	8 866,39
Pompiers . aide en voirie et préposé à l'entretien,	2 212,53
Réjean Lemaire (achat cartouche encre SSI)	81,02
Suzanne Marcoux (remboursement frais exploitation véhic. Lourds SSI payé par carte crédit)	137,00
Régie intermunicipale (enfouissement décembre 2019 : 12,05 T ordures, 1,79 T composte)payé	1 094,39
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	273,85
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage et site de traitement) payé	2 262,92
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	357,62
Marché Gendreau (essence voirie, eau, huile)	195,97
Petite caisse (café, papeterie, article nettoyage)	142,65
Poste Canada (Ami janvier + invitation jardin intergénérationnel (sera remboursé par CDS)	116,61
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 3ème versement de 5)	21 309,54
Transport Hanigan (remboursement prime disponibilité MTQ )	1 000,00
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 367,7 litres, caserne)	391,06
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Papeterie Coupal ( boites de papier, chemises )	227,72
Plomberie Claude Boulet (Remplacement reservoir d'eau salle communautaire)	583,55
Purolator ( livraison boites formulaires comptes de taxes + enveloppes, fourniture SSI)	16,81
Centre mécanique Laverdière ( réparation tracteur)	88,70
John Deere Financial (pièces réparation exhaust pipe du tracteur voirie. )	177,46
Revenu Québec (ajustement cotisation RRQ)	38,74
Florabec inc (Achat 8 livres inspection pour le service incendie)	75,42
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie et panture porte pick up)	148,50
Tetra tech QI inc. (assistance technique roseau et dernier versement étude des sites)	4 828,95
Ville de Cowansville (cour municipale frais administratifs 10-11-12 2019)	114,98
Ville de Bedford (collecte et récupération du conteneur de verre)	28,63
Techno-contrôle 2000 inc. ( 1 recharge air comprime )	14,95
Groupe CCL (enveloppes et formulaires comptes de taxes)	386,32
Groupe Guérin (location système UV,6 mois)	317,26
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats janvier 2020)	707,10
	<b>48 658,60</b>

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2020.

**\*ADOPTÉ\***

16-20

**Adoption du premier projet de règlement no 434-20 modifiant le règlement no 315-08 intitulé règlement de zonage, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement et de développement révisé relatives aux territoires incompatibles à l'activité minière**

Considérant que la réglementation municipale doit être conforme au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi;

Considérant qu'un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du conseil le 13 janvier 2020 et que le projet de règlement no 434-20 a été déposé à cette même séance;

Considérant que chaque membre du Conseil a reçu une copie du projet de règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Considérant que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 434-20 modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer les modifications apportées au Schéma d'aménagement et de développement révisé relatives aux territoires incompatibles à l'activité minière.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

**\*ADOPTÉ\***

**Présentation du projet de règlement no 435-20 relatif à l'abrogation du règlement no 389-15 instituant un programme de crédit de taxes foncières pour les nouvelles constructions résidentielles**

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par le conseiller Jean-Pierre Morlot à l'effet que lui ou un autre membre du Conseil présentera pour adoption lors d'une prochaine session du conseil le projet de règlement NO 435-20 relatif à l'abrogation du règlement no 389-15 instituant un programme de crédit de taxes foncières pour les nouvelles constructions résidentielles

**17-20**

**Immeubles en défaut de paiement des taxes municipales (dépôt de la liste)**

Considérant le dépôt de la liste des immeubles en défaut de paiement des taxes municipales en date du 3 février 2020, lors de la présente séance du conseil;

Considérant les recommandations de la secrétaire trésorière concernant les immeubles sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge pour lesquels les taxes municipales dues des années 2019 et antérieures n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

Considérant les démarches déjà entreprises auprès des propriétaires desdits immeubles, l'intérêt pour la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge d'éviter toute prescription du compte de taxes les pouvoirs conférés au conseil par la législation applicable en matière de vente d'immeuble pour défaut de paiement des taxes municipales;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU :

Que le conseil approuve la liste, tel que déposée, des immeubles en défaut de paiement des taxes municipales.

QUE le conseil autorise en vertu de la Loi de vente des immeubles en défaut de paiement, en tout ou en partie, des taxes municipales et/ou scolaires des années 2019 et antérieures. Par contre au cours du processus et sur demande de la MRC, en procédant par une autorisation écrite de Suzanne Marcoux directrice générale, la municipalité peut réduire le montant dû en acceptant de soustraire les taxes de l'année courante.

Que le conseil mandate la MRC Brome-Missisquoi pour procéder à ladite vente.

**\*ADOPTÉ\***

**18-20**

**Demande de participation au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre de la fête de la pêche 2020 et autorisation des dépenses**

Considérant que le programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec correspond à l'une des priorités de la municipalité soit la préservation et la mise en valeur de la rivière aux Brochets;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU :

- Que la municipalité fasse une demande au programme Pêche en herbe auprès de la fondation de la Faune du Québec pour 2020;

- Que Madame Sylvie Poulin, agente de bureau, soit mandatée pour compléter et signer cette demande et signer toutes les autres demandes relatives à cette activité;
- Que le conseil autorise des dépenses au montant de 325\$ pour la tenue de cet évènement;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

- 19-20 Participation municipale à la Fête nationale rassemblée 2020 à St-Ignace-de-Stanbridge**  
 Proposé par Robert Gaboriault  
 Appuyé par Roger Santerre  
 ET RÉSOLU de verser immédiatement la somme de cinq cents (500) dollars à la municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge pour le comité organisateur de la Fête nationale rassemblée 2020.  
 Cette activité qui regroupe six municipalités a lieu à St-Ignace-de-Stanbridge pour 2020.

**\*ADOPTÉ \***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

- 20-20 Renouvellement des frais de membres de l'ADMQ 2020**  
 Il est proposé par Jean-Pierre Morlot  
 Appuyé par Robert Gaboriault  
 ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement de l'adhésion membre de l'ADMQ 2020, pour la directrice générale, et ce au montant de quatre cent soixante-dix-sept (477) dollars taxes en sus.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

- 21-20 Demande de commandite de la Fabrique Notre-Dame-des-Anges pour les frais de location de la salle communautaire 2020**  
 Proposé par Roger Santerre  
 Appuyé par Robert Gaboriault  
 ET RÉSOLU que la municipalité commandite les deux dîners organisés par la Fabrique Notre-Dame-des-Anges en fournissant gratuitement la salle communautaire. Ces activités de financement auront lieu le dimanche 26 avril 2020 et le 25 octobre 2020.

**\* ADOPTÉ\***

- 22-20 Location du garage de la Fabrique Notre-Dame-des-Anges pour 2020**  
 Proposé par Micheline Dufour  
 Appuyé par Robert Gaboriault  
 ET RÉSOLU d'autoriser de verser immédiatement la somme de deux mille quatre cent (2400) dollars à la Fabrique Notre-Dame-des-Anges pour la location du garage pour l'année 2020.

**\*ADOPTÉ \***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

- 23-20 Fabrique Notre-Dame-des-Anges / Don 2020**  
 Proposé par Roger Santerre  
 Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
 ET RÉSOLU d'autoriser de verser immédiatement la somme de neuf cent quarante-cinq (945) dollars à la Fabrique Notre-Dame-des-Anges don pour l'année 2020.

**\*ADOPTÉ \***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;*

24-20

**Journée cycliste du Lac Champlain le 13 juin 2020**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU:

- d'autoriser le Circuit Cycliste du Lac Champlain CCLACC à tenir une partie de leur activité : Journée Cycliste REDPATH du Lac Champlain sur les routes de la municipalité selon les documents joints à la demande. Cette activité se tiendra le 13 juin 2020.
- De demander à l'organisation le CCLACC d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- De demander l'organisation le CCLACC d'enlever dans les plus brefs délais après le 13 juin 2020 toutes les affiches, les panneaux indicateurs installés pour leur événement.

**\*ADOPTÉ \***

25-20

**Demande de l'Organisation des jeunes hockeyeurs Pee-Wee de Bedford pour la location de la salle communautaire**

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise la location de la salle à l'Organisation des jeunes hockeyeurs Pee-Wee de Bedford aux dates suivantes : 28, 29 février 2020 et le 1<sup>er</sup> mars 2020, au montant de trois cent vingt-cinq (325) dollars pour les trois jours, même coût que la location de la salle dans les cas de mariage sur une période de trois jours.

**\*ADOPTÉ\***

La deuxième période de questions est ouverte à 20 :20.

La levée de l'assemblée est demandée par Jean-Pierre Morlot à 20 :38.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière